

PROCEDURE POUR CANDIDATER AU PRIX REGIONAL & NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS 2020

Aller sur le site : <http://panoramabois.franceboisregions.fr/>

Créer un compte (bouton bleu) ou se connecter si le dépositaire à déjà utilisé la plateforme auparavant. Une notification est envoyée par courriel afin de valider le compte. En cas de doute, utiliser le bouton « mot de passe perdu » puis entré votre courriel.

Attention ! le mél arrive souvent dans les spams !



The screenshot shows a login and registration form titled "DÉPOSER UN PROJET". At the top left is the logo for "PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS". To the right of the logo, the categories "BÂTIMENT NEUF / RÉNO / RÉHAB", "AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR", and "AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR" are listed. Below the logo, there are two input fields: "Adresse email" and "Mot de passe". At the bottom of the form, there are three buttons: "Connexion" (green), "Mot de passe perdu" (white), and "Créer votre compte" (blue).

Tableau de bord du concours

Cliquer sur le + pour ajouter un nouveau projet

Ou cliquer sur « mes projets » pour y retrouver un projet en cours de saisie



Cliquer sur « ajouter ». Ce n'est qu'à partir qu'à partir de cette étape que les différentes catégories apparaissent :

- Aménagement intérieur
- Aménagement extérieur
- Bâtiment/Logement

Nom du projet* test

08/01/2020

Aménagement bois
 Aménagement intérieur
 Aménagement extérieur
 Bâtiment / logement

Date de candidature* 08/01/2020

Adresse postale du projet visible

Ligne 1

Ligne 2

Ligne 3

Code postal* 75000

Ville

Pays France

Vous postulez au PNCB via Aucune information renseignée

Quota (Mo) 100

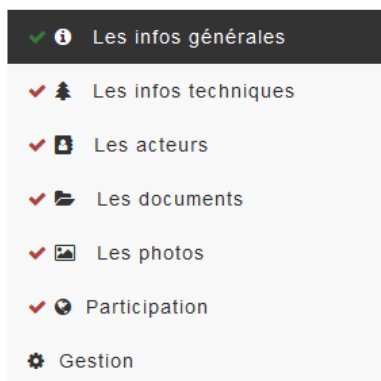
Coordonnées (lat,long)

Puis cliquer sur « enregistrer »

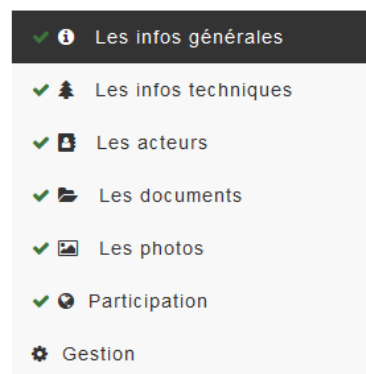
Remarque : l'adresse postale est masquée sur le site internet lorsqu'il s'agit d'un logement individuel.

Poursuivre la saisie en utilisant le menu de gauche.

Il est important de saisir l'ensemble des données afin que tous les onglets passent **au vert** :



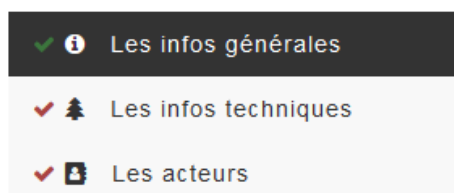
Avant :



Après :

Pas de particularités à part les champs obligatoires (marqués par *) et le nombre de caractères limités.

LES ACTEURS



Pour rappel tous les contacts renseignés doivent être associés à une entité dans la base de données. Il est donc important de connaître les **sirets** des sociétés qui vont être enregistrées.

Vous devez au minimum saisir un maître d'ouvrage, et l'architecte/maître d'œuvre du projet (étoile rouge *).

La ligne « maître d'ouvrage – particulier » va devenir d'ici quelques jours une case à cocher. En attendant le numéro d'entité à renseigner est l'ID 5153.

Pour associer un acteur à un fichier projet, cliquez sur « associer une entité »

Choisir dans la liste déroulante le type d'entité que l'on souhaite associer :

Recherche une entité à associer au projet ×

Ajouter l'entité en tant que Recherche

Menuisier Q

+ Ajouter une nouvelle entité si non trouvée dans la recherche Fermer

Rechercher l'entité par nom ou numéro d'entité puis cliquer sur associer dans le résultat de la recherche si elle y figure :

1 résultat(s)

Num	Nom	Siret	ville	
29294	L'ESTAMPILLE E.I.	45270029700024	FLEURY LES AUBRAIS	Associer

Attention ! Les caractères spéciaux ne sont pas tout le temps pris en compte dans le moteur de recherche, ne pas hésiter à effectuer la recherche sous différents noms. Exemple : ATELIER 3 + = ATELIER 3 PLUS

Si l'entité n'existe pas dans la base de données, cliquez sur « ajouter une nouvelle entité si non trouvée dans la recherche »

+ Ajouter une nouvelle entité si non trouvée dans la recherche Fermer

On quitte alors la saisie d'une fiche projet pour arriver sur un écran de saisie d'une nouvelle fiche entité. **Une fois l'entité enregistrée, cliquer dans le menu en haut de l'écran « mes projets »**, pour revenir à la fiche projet. Les informations précédemment saisies sont enregistrées automatiquement.

LES DOCUMENTS

Il est demandé de mettre un plan informant sur les détails techniques (les plus significatifs) et un plan de masse. Formats autorisés : pdf ou .jpg. Taille max : 10 Mo

Attention ! Pour le Prix Régional de Nouvelle-Aquitaine, il est demandé de fournir à minima en complément une coupe de mur et une note de calcul thermique ou DPE (sauf pour les aménagements).

Les photos

Seules les 5 premières photos seront présentées au jury. Les autres photos apparaîtront sur le site internet www.panoramabois.fr

Les photos postées doivent être libres de tout droit.

Format autorisé : .jpg

Taille minimum en pixel 2500 x 3750 (photo principale)

Taille minimum en pixel 2000 x 3000 (autres photos)

Poids maximum de chaque photo : 10 Mo

Il est important de proposer des photos valorisant au maximum les projets. Les photos doivent être prises une fois le bâtiment livré, sans aucun engin de chantier ni échafaudage.

Copyright : indiquer le nom du photographe ou à défaut le nom de l'architecte/maître d'œuvre du projet.

La photo principale doit être au format paysage de préférence (pour affichage sur l'export PDF et sur le web).

Il est possible de faire glisser/déposer pour intervertir les photos entre-elles.

DEPOSER UN PROJET / PARTICIPATION

Pour accéder à la validation du projet, le dépositaire doit faire une demande de participation au concours.

Il choisit le type de participation :

- Concours ***
- Je participe au Prix National de la Construction bois 2020 (2)
 - Je publie mon projet dans le Panorama Bois 2020 (1)

(1) Je souhaite simplement publier ce projet dans le Panorama de la construction bois sans le soumettre au Prix National de la Construction Bois

(2) Je candidate au PNCB 2020 (Candidatures saisies du 2 mars 2019 au 2 mars 2020.)

Une fois la participation choisie, ils peuvent accéder à l'écran de gestion (un bouton vert apparaît sur leur écran)

Les participations du projet  

Concours	Commentaires	Date dépôt	Date validation	Prix?
Prix National Construction Bois 2016 - ARCHIVES	National : Candidat au prix 2016 Sélection : 2016 - Non sélectionné Classement : Catégorie : Logements Collectifs ou Groupés : LCG	01/01/2016 à 00:00		<input checked="" type="checkbox"/>

[Accéder à la demande de validation de votre participation dans la gestion du projet](#)

Projet n°2024 : "la galachère", logements locatifs sociaux passifs

Gestion  

Statut du projet : Publié

Changer le statut :

-
-
-
-
-

Votre dossier de candidature est terminé. Celui-ci va être soumis à relecture par votre interprofession régionale pour être validé.

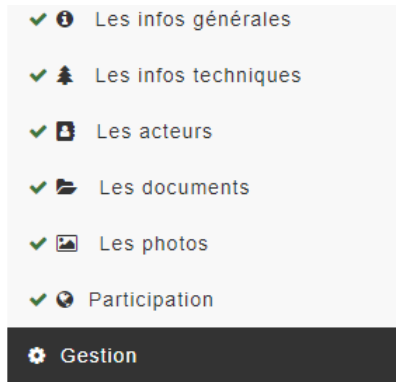
J'ai lu et j'accepte le règlement. [voir le règlement](#)

Votre projet est par défaut en statut « brouillon ». Si le dépositaire a terminé sa saisie, il peut passer son projet en statut « à valider ».

Une notification est automatiquement envoyée au(x) prescripteur(s) bois de la région où se trouve le projet.

Il doit cocher « j'ai lu et approuvé le règlement » (du concours)

Son projet est alors en attente de validation par son prescripteur qui doit relire la fiche et la passer en statut « à valider » si elle est complète. Sinon, il doit prendre contact avec l'auteur de la fiche :




L'auteur de la fiche se trouve en bas du menu de saisie d'une candidature.

Le nom est cliquable pour accéder à la fiche du contact avec ses coordonnées.

Remarques :

Les administrateurs ont la possibilité de changer l'auteur de la fiche (il arrive que ce soit le prescripteur qui commence la saisie d'un projet, pour redonner la main à l'architecte ensuite). Pour cela, cliquer sur « changer l'auteur du projet » et saisir l'identifiant du nouvel auteur (ID)

Auteur projet

Sébastien Nguyen 
42000 Saint Etienne

[> Changer l'auteur du projet](#)

EXPLICATIONS SUR LES STATUTS DU PROJET

Bouillon : sélectionné par défaut tant que le dépositaire n'a pas terminé la saisie de son projet

A Valider : sélectionné lorsque le dépositaire à terminer la saisie de sa fiche- la fiche projet est en attente de validation par le profil « prescripteur »

Validé : lorsque le projet est validé par le profil « prescripteur »

Candidat : (lorsque le dépositaire à cocher dans « publication » qu'il souhaite candidater au Prix national de la construction bois) son projet est publié sur le site mais dans la catégorie « candidat ».

Publié : (lorsque le dépositaire à cocher dans « publication » qu'il souhaite uniquement publier son projet dans le panorama bois (site web).